



Litige internet avec sfr (tv hd)

Par **thys**, le **15/01/2010** à **20:30**

Bonsoir à tous,

Je suis en litige avec SFR pour mon ADSL, et nous sommes même convoqués avec SFR le 09/02/2010 devant le juge de proximité.

Ma question est la suivante :

Mon bordereau des pièces ainsi que les pièces justificatives sont prêtes,

mon incertitude concerne ma "la déclaration au greffe du tribunal d'instance" qui à conduit à cette convocation.

Dois-je joindre une copie de cette déclaration à SFR, dans l'affirmative, dois-je l'intégrer comme pièce justificative et donc dans mon bordereau des pièces.

Merci d'avance

Sincères salutations